ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 127211

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la teneur du rapport, rendu public le 18 janvier 2012, relatif à l'impact budgétaire et fiscal du Grenelle de l'environnement. Réalisé par la Cour des comptes, ce bilan d'étape triennal (2009-2011) souligne que l'objectif de porter l'agriculture biologique à 6 % de la surface agricole utile ne sera pas atteint, en raison de dépenses qui n'ont pas été engagées. Il lui demande si elle partage le sentiment qu'un effort de rattrapage est nécessaire dans ce domaine.

Données clés

Auteur : M. Jean-Jacques Urvoas
Circonscription : Finistère (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 127211
Rubrique : Environnement
Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement
Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 884
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)